

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

revêtement

Utilisations déconseillées

Utiliser uniquement aux fins prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ACS Advanced Coating Solutions AG	
Rue:	Ladestr. 2	
Lieu:	D-66849 Landstuhl	
Téléphone:	+49 (0)6371 9162000	Téléfax: +49 (0)6371 6794127
Interlocuteur:	Norbert Staab	
e-mail:	info@acs.ag	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acétate de n-butyle

Cyclosilazane, diméthyle, méthylhydrogène, polymères de silazanes avec diméthyle, méthylhydrogène, produits réactionnels avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propanamine
3-aminopropyltriéthoxysilane**Mention** Danger**d'avertissement:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 2 de 13

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Polysilazane dans un solvant et additifs < 2 %

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
123-86-4	acétate de n-butyle			60 - <80 %
	204-658-1	607-025-00-1	01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
475645-84-2	Cyclosilazane, diméthyle, méthylhydrogène, polymères de silazanes avec diméthyle, méthylhydrogène, produits réactionnels avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propanamine			30 - <50 %
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H225 H302 H314 H318 H412			
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane			5 - <10 %
	213-048-4	612-108-00-0		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1; H302 H314 H317			
108-88-3	toluène			<1 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche à bouche direct par le premier sauveteur.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Polyéthylène glycol 400. Eau.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation: Maux de tête. Toux.

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures. Rougeurs et irritations. Réactions allergiques.

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Un contact prolongé / fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 4 de 13

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NO_x). Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Dioxyde de silice (SiO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Eliminer en observant les réglementations administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Eloigner toute source d'ignition. Ventiler la zone concernée.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8
Manipulation et stockage: voir paragraphe 7
Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Ouvrir régulièrement le récipient pour dégager la pression (ammoniaque) générée.
À conserver au frais et au sec.

Conseils pour le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 5 de 13

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À protéger des rayons du soleil et de sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Forte chaleur. humidité. gel.

Température de stockage conseillée : <25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

revêtement

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
123-86-4	Acétate de n-butyle	150	710		VME (8 h)	
		200	940		VLE (15 min)	
108-88-3	Toluène	20	76,8		VME (8 h)	
		100	384		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-88-3	Toluène	o-crésol (/g créatinine)	300 µg/g	Urine	en fin de poste et fin de semaine

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
123-86-4	acétate de n-butyle			
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation		859,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation		102,34 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation		960 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation		480 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
123-86-4	acétate de n-butyle	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,18 mg/l
Eau de mer		0,018 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,981 mg/kg
Sédiment marin		0,0981 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		35,6 mg/l
Sol		0,0903 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 6 de 13

**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués.

En cas d'un bref contact avec la peau:

Matériau approprié: Caoutchouc butyle. (Épaisseur du matériau des gants: >0,5mm / Temps de passage >=480 Minutes / période de latence: ~120 Minutes)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Caractéristiques exigées: antistatique. ignifuges.

Catégorie 3, Type 3 Imperméable aux liquides / Catégorie 3, Type 4 Imperméable à la nébulisation

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation locale est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Appareil filtrant combiné (EN 14387): A2 B2 E2 K2 Hg/P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	comme: Ammoniac.	
pH-Valeur:		non applicable
Modification d'état		
Point de fusion:		125 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Point d'éclair:		16 °C
Inflammabilité		
solide:		non déterminé
gaz:		non déterminé
Dangers d'explosion		
non déterminé		
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 7 de 13

Température d'inflammation:	435 °C
Température d'auto-inflammabilité	
solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
Propriétés comburantes	
non déterminé	
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	0,92 g/cm ³
Hydrosolubilité:	Réagit avec les : Eau.
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
Aucune donnée supplémentaire disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Le produit hydrolyse en présence d'eau : hydrogène, ammoniacque, siloxanes.

10.2. Stabilité chimique

Le produit hydrolyse en présence d'eau : hydrogène, ammoniacque, siloxanes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact avec l'eau, y comprise l'humidité dans l'air.
Réagit avec les : Alcool. amines. Agents oxydants. Base. Acide. composés halogénés.
Produits de décomposition dangereux: Ammoniac.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.
Protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes. Agent réducteur, fortes Acide, concentré. Alcalis (bases), concentré. Eau. Ethanol.

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'hydrogène. Ammoniac.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmél calculé

ATE (orale) 947,0 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 8 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 mg/kg	13100	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>17600	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	>21 mg/l	Rat	
475645-84-2	Cyclosilazane, diméthyle, méthylhydrogène, polymères de silazanes avec diméthyle, méthylhydrogène, produits réactionnels avec 3-(triéthoxysilyl)-1-propanamine				
	orale	ATE mg/kg	500		
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane				
	orale	DL50 mg/kg	1780	Rat	RTECS
	cutanée	DL50 mg/kg	3800	Lapin	RTECS
108-88-3	toluène				
	orale	DL50 mg/kg	5300- 5910	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	12200	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	28,1 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (3-aminopropyltriéthoxysilane)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétate de n-butyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
123-86-4	acétate de n-butyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 62 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 674 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 603 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 331 mg/l	48 h	Daphnia magna		
108-88-3	toluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 24 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 11,5 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	0,31
108-88-3	toluène	2,73

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas mélanger avec des déchets aqueux ou des déchets qui contiennent des substances protiques.
 À éliminer conformément aux dispositions réglementaires. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2924

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 10 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (Composé organique de polysilazane, acétate de n-butyle)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+8



Code de classement:

FC

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

338

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A. (Composé organique de polysilazane, acétate de n-butyle)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+8



Code de classement:

FC

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

UN 2924

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (organic polysilazane compound, n-butyl acetate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3+8



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 11 de 13

14.1. Numéro ONU:	UN 2924
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (organic polysilazane compound, n-butyl acetate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3+8
	 
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y340
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	363
IATA-Quantité maximale (cargo):	5 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: 3-aminopropyltriéthoxysilane

Inscription 48: toluène

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 12 de 13

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

acétate de n-butyle

toluène

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Version 1,00 - Première édition - 11.06.2019

Version 1,01 - Révision générale - 16.09.2019

Version 1,02 - Révision générale - 19.12.2019

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les imissions

CAS : Chemical Abstracts Service

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

NU : Nations Unies

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ACS3000 plus (All Coating System Third Century)

Date de révision: 19.12.2019

Code du produit: TT-001

Page 13 de 13

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

assesio AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@assesio.eu, www.assesio.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)